

Invasion de l'Ukraine et société civile russe

Anne Le Huérou et Aude Merlin

La société civile russe existe-t-elle encore depuis l'invasion de l'Ukraine ? Est-elle complètement laminée ou reste-t-il des espaces d'expression ? Après un rappel des conditions d'émergence de celle-ci dans la Russie postsoviétique, les auteures reviennent sur la montée progressive des logiques répressives depuis le début des années Poutine, montrent que l'invasion de l'Ukraine constitue une sorte de paroxysme, tout en soulignant la persistance de pratiques contestataires et en évoquant les reconfigurations à l'œuvre.

« Il est impossible d'imaginer une table rase totale. Une société produit et renouève sans cesse ses forces vives, quelle que soit la chape de plomb qui s'abat sur elle. C'est impossible autrement »

Alexandre Verkhovski, directeur de l'ONG russe Sova, entretien, Bruxelles, avril 2019

Le 29 avril 2022, à l'approche de la parade célébrant l'anniversaire de la victoire soviétique sur le nazisme (le terme utilisé en Union soviétique puis en Russie pour le désigner est celui de fascisme) du 9 mai 1945, les défenseurs des droits humains Oleg Orlov et Irina Galkova, membres de l'ONG russe Memorial, brandissaient sur la Place rouge, comme tous les dimanches depuis le début de l'invasion de l'Ukraine le 24 février, une pancarte indiquant : « URSS-1945 : pays qui a vaincu le fascisme ; Russie-2022 : pays du fascisme triomphant ». Immédiatement, ils ont été interpellés par la police, puisque même les « piquets individuels », depuis plusieurs années seule « manifestation » autorisée, sous conditions,

tombent aujourd'hui sous le coup de la dernière modification du *Code pénal*. Intervenue le 6 mars 2022, elle punit d'une procédure administrative et, en cas de récidive, d'une procédure pénale pouvant aller jusqu'à quinze ans de prison, toute mention de la guerre en Ukraine et toute atteinte aux agissements des forces russes en Ukraine et au prestige de l'armée en général. Une femme a ainsi passé une semaine en détention administrative à Rostov pour avoir brandi une simple pancarte toute blanche.

Oleg Orlov et Irina Galkova n'ont, à l'instar des dizaines de milliers de citoyens russes opposés à la guerre, quasiment plus aucun moyen d'exprimer une contestation en public : la

législation a peu à peu laminé l'espace d'expression de ce pan de la société civile russe qui se mobilisait pour l'État de droit et la défense des droits et libertés. Memorial, ONG prestigieuse, connue dans le monde entier tant pour son histoire que pour la qualité de son travail, a été liquidée de façon définitive en 2022, au terme de deux procédures judiciaires parallèles, l'une concernant la branche qui travaillait sur l'histoire des répressions stalinienne — Memorial international —, l'autre — le Centre des droits humains — qui enquêtait sur les violations et exactions commises dans le cadre de conflits armés récents en Russie ou ailleurs dans l'espace postsoviétique. Memorial s'était vu affubler du stigmate d'« agent étranger », qualificatif infamant la menant tôt ou tard à des amendes, puis à des condamnations en justice et la coupant toujours plus du reste de la société russe¹. Au-delà, ce sont des dizaines, puis des centaines, et aujourd'hui des milliers d'associations à travers tout le pays, ainsi que des milliers de journalistes indépendants et de simples citoyens engagés qui ont été déjà ciblés par des procédures administratives ou pénales, ou menacés de l'être. « Agents étrangers », organisations indésirables² ou qualifiées d'extrémistes : fin octobre 2021, le responsable du programme de défense des prisonniers politiques de Memorial rappelait qu'avec plus de mille cas vérifiés par l'organisation, la Russie comptait plus de prisonniers politiques qu'à la fin de la période soviétique.

Force est de constater que l'invasion de l'Ukraine va de pair avec une accé-

lération de la répression en Russie, rendue d'autant plus visible qu'elle s'accompagne d'un exil sans précédent de militants, journalistes, défenseurs des droits. Au point que depuis le 24 février, certains n'hésitent plus à considérer, comme le suggère le sociologue Grigori loudine, que la Russie serait en train de basculer d'un régime autoritaire vers un régime totalitaire³, sans compter l'usage de plus en répandu du qualificatif de fascisme pour la Russie⁴. Une des définitions du totalitarisme est justement la fusion entre l'État et la société civile, ce qui nous engage à une réflexion non pas tant sur l'existence d'une société civile en soi en Russie, mais sur la survie — ou non — d'une société civile libre et autonome qui ne soit pas fusionnée avec l'État ou pilotée par lui.

De l'émergence d'une société civile à la fin des années 1980, à la prise en main par le pouvoir russe postsoviétique

L'émergence de multiples mouvements et débats dans la société soviétique durant la *pérestroïka*, à la fin des années 1980, les premiers pas du pluralisme politique et le développement de médias indépendants avaient bien auguré de la formation d'une société civile. À partir d'un espace public dynamique, les changements institutionnels vers l'État de droit et les transformations économiques devaient se conjuguer. L'influence de théories anglo-saxonnes de la « transition » se combinait avec de nouvelles réflexions qui voyaient dans l'expérience de la dissidence et des mouvements démocratiques en Europe centrale une manière de penser le changement social et de fonder « par en bas » de nouvelles légitimités démocratiques. Le développement d'une société civile autonome est donc perçu comme une

1|Parallèlement, Memorial faisait l'objet de lourdes attaques, comme la condamnation à treize ans de prison de l'historien Iouri Dmitriev, qui travaillait sur les purges stalinienne, et la constitution d'une affaire fabriquée contre Oïoub Titiev, qui dirigeait le bureau de Memorial à Grozny, et son incarcération de janvier 2018 à juin 2019. Voir <https://dmitrievaffair.com/> et <https://cutt.ly/JKgj26j>.

2|Une loi sur les « organisations indésirables » a en effet été adoptée en 2015 : <https://cutt.ly/pK9kaKz>.

3|García Doell D. E., « A fascist regime looms in Russia », *analyse&kritik*, 1^{er} avril 2022, <https://cutt.ly/cJ2YX6J>.

4|« We Should Say It. Russia Is Fascist », *The New York Times*, <https://cutt.ly/OKgkmWk>.

des conditions essentielles à la transition puis à la consolidation démocratique des États et des sociétés issus du bloc communiste. Ces projections, souvent normatives, sur le caractère vertueux d'une telle dynamique devaient aussi accompagner le passage à l'économie de marché.

Dans la Russie d'après 1991, ces idées se sont progressivement matérialisées avec la création de multiples associations qui, pour certaines, prolongent les mouvements informels nés pendant la *pérestroïka*, pour d'autres s'emparent de nouvelles questions politiques, culturelles, sociales et économiques. Ce foisonnement, favorisé par une nouvelle législation sur les associations en 1995 et 1996⁵, s'accompagne également de l'arrivée d'organisations et de fondations internationales désireuses de soutenir cette dynamique et fort bien accueillies par le pouvoir russe de l'époque. Face à des institutions publiques très affaiblies, à une population qui dans sa grande majorité paie au prix fort les transformations économiques, et à l'émergence de nouvelles problématiques sociétales, ce « tiers secteur » — comme on aime l'appeler en Russie à l'époque — se développe rapidement, mais peut déjà susciter la méfiance et une forme de ressentiment : être financé par telle ou telle fondation internationale suppose un certain nombre de codes ou de réseaux de relations, à commencer par la maîtrise de langues étrangères, avec le risque de voir se former une couche sociale à part tournée vers l'Occident, favorable à l'accélération de la démocratisation et des libertés publiques, mais souvent éloignée des problèmes économiques et sociaux immenses qui absorbent le quotidien de la majorité des Russes au cours de la décennie

1990. Par ailleurs, en prenant le relai des pouvoirs publics dans le financement d'un certain nombre de programmes sociaux, les associations alimentent la posture libérale du gouvernement et des bailleurs internationaux qui cherchent à réduire les dépenses publiques.

Entre 1994 et 1996, la première guerre de Tchétchénie constitue une première épreuve de taille pour les organisations de la société civile russe concernées par la défense des droits humains. Malgré une situation de conflit armé ouvert, elles sont en première ligne pour dénoncer les multiples violences, crimes de guerre, l'envoi de conscrits sans expérience en Tchétchénie... Des députés peuvent se rendre sur le front, les journalistes indépendants signer des reportages au vitriol contre l'armée, et les comités de mères de soldats tenir des conférences de presse à Moscou sans problème. Mais ils ne sont guère entendus ni du pouvoir ni de la société trop préoccupée par la survie économique. Réveil difficile également pour les intellectuels critiques qui comprennent alors que leurs voix qui étaient tant recherchées quelques années auparavant ne comptent plus guère... Pour des associations comme Memorial, c'est une question de principe : le travail sur le passé soviétique ne peut se concevoir sans une vigilance et une action à parts égales dans la défense des droits au présent, au risque, soulignent-ils encore amèrement aujourd'hui, de ne pas voir se construire une société et des institutions démocratiques.

L'arrivée au pouvoir de Vladimir Poutine, si elle est d'emblée marquée par un discours de rupture vis-à-vis de la décennie précédente, ne s'accompagne pas immédiatement d'un resserrement massif des libertés en Russie. Mais la relance encore plus brutale de la guerre en Tchétchénie en 1999 est rapidement

5|Loi fédérale n° 7 du 12 janvier 1996, portant sur les organisations à but non lucratif (« Zakon O Nekommercheskih Organizacijah – NKO ») et Loi fédérale n° 82 du 19 mai 1995 portant sur les associations publiques.

assortie d'une reprise en main de l'information, tandis que discours et action politiques sont dirigés vers la reconquête par la Russie d'un statut de puissance et la remise sous contrôle des institutions étatiques. Bénéficiant d'une popularité très forte dans la population, le président russe peut entamer sans grand risque de contestation des réformes institutionnelles qui aboutissent à un effacement progressif de l'opposition politique. Dans son ensemble, la société russe semble accepter ce contrat social tacite, dont les termes sont la stabilité économique, la sécurité et le retour du pays sur l'arène internationale. Passer par pertes et profits l'appauvrissement du débat public, la quasi-disparition des partis d'opposition au Parlement, ou le destin des civils en Tchétchénie⁶ ne sont pas une bien grande concession pour une grande majorité de Russes...

D'autant que, d'une part, la reprise économique est au rendez-vous avec l'envolée des cours des hydrocarbures au début des années 2000 et que, d'autre part, le président russe ne cherche pas encore à museler la société civile : il cherche plutôt à s'en faire une alliée⁷ — une « courroie de transmission » diront certains, pour modeler un système dans lequel, à condition de ne pas critiquer frontalement le pouvoir, les multiples associations et organisations (de la société civile) sont bienvenues pour accompagner l'amélioration de la vie des citoyens, fournir des volontaires pour de nombreux projets d'assistance aux groupes vulnérables, être le relai flexible de politiques sociales.

L'argent des bailleurs internationaux, la présence d'associations étrangères sont encore tolérés, mais de plus en plus contrôlés par une administration tatillonne qui oblige les associations à un travail bureaucratique chronophage. En 2006, après les « révolutions de couleur » en Géorgie en 2003 et en Ukraine en 2004 — un cauchemar pour le Kremlin — qui ont vu la rue mettre en cause les résultats d'élections frauduleuses, et conduire à une alternance au pouvoir dans ces deux pays voisins de la Russie, une loi « sur les organisations non gouvernementales⁸ », prévoyant de refuser d'enregistrer des organisations dont l'activité menacerait les « intérêts nationaux », la « souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale, l'unité nationale, l'héritage culturel russes », est adoptée. Elle inaugure un cycle législatif de plus en plus répressif.

Par ailleurs, de nouvelles lois sur l'extrémisme ou le renforcement de la lutte contre le terrorisme inquiètent les défenseurs des libertés par leur caractère arbitraire et souvent discriminatoire à l'égard de minorités ethniques ou religieuses, et par le pouvoir croissant donné aux services de sécurité qu'elles contiennent⁹.

Cela n'empêche pas, pourtant, l'émergence de nouveaux acteurs au sein de la société civile, en particulier ceux qui vont privilégier le recours au droit pour dénoncer les abus et engager des actions fortes de plaider pour modifier la législation et réformer les institutions policières et pénitentiaires¹⁰. Il en va

6 | Sur les exactions commises en Tchétchénie contre les civils, de nombreux rapports d'ONG de défense des droits humains ont été publiés au fil du temps, notamment par la FIDH, Amnesty International, Human Rights Watch et bien sûr Memorial. En 2007, *La Revue nouvelle*, quant à elle, publiait un dossier entièrement consacré à la Tchétchénie : « Derrière les façades, la Tchétchénie, dans quel état ? », n° 12, <https://cutt.ly/IKglMwQ>.

7 | Daucé Fr., *Une paradoxale oppression. Le pouvoir et les associations en Russie*, CNRS Éditions, 2013.

8 | « Le président Poutine signe une nouvelle loi restrictive en matière de liberté d'association », rapport de la FIDH, janvier 2006, <https://cutt.ly/nJXRWey>.

9 | « Une société sous contrôle : du détournement de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme en Russie », rapport de la FIDH, 22 juillet 2009, <https://cutt.ly/PXRCCQ>.

10 | Citons le Comité contre la torture (<https://pytkam.net/en/>), organisation créée par Igor Kaliapine à Nijni-Novgorod et en première ligne dans la lutte contre les violences policières, le plaidoyer pour la réforme policière ou encore Public Verdict (<https://publicverdict.org/>) ou

ainsi, par exemple, de la création fort remarquée en 2008 des commissions d'observation des lieux de privation de liberté, les ONK. Pour les pouvoirs publics, ces associations, qu'il s'agisse de la réforme pénitentiaire, du handicap, de l'écologie, de la prise en charge des orphelins, ont aussi une fonction d'expertise très utile pour autant qu'elle corresponde à l'agenda des réformes. Ainsi, le plaidoyer associatif devient parfois un partenariat société civile/institutions plus ou moins volontaire et les associations se retrouvent parfois « embarquées » dans des formes de coopération qui entament à terme leur indépendance. Dans la pratique, les associations sont surtout amenées à composer dans un jeu de relations complexes avec les autorités, où les relations personnelles établies avec telle ou telle personnalité facilitent l'acceptation d'un projet. Dans le domaine de la défense des droits et liberté, beaucoup d'entre elles ont pour horizon la Cour européenne des droits de l'homme, dont la Russie est le premier « client » depuis de nombreuses années¹¹.

Par ailleurs, les pouvoirs publics suscitent la création de très nombreuses associations loyales, financées par des subventions gouvernementales, pour promouvoir directement l'action publique et la coopération entre la société et les institutions. Parfois, cela prend des formes plus directes lorsque, par exemple, le pouvoir encourage la création de « comités de parents de soldats » pour encourager la collaboration entre la société et l'armée et affaiblir la position plus critique

et militante des comités de mères de soldats, les parents à la recherche d'informations ou de soutien juridique ne sachant pas toujours à qui ils ont affaire et n'étant pas toujours en mesure de faire la distinction... Des organisations de jeunesse sont également créées comme « *Idouchtchie vmeste* » (« Ceux qui marchent ensemble »), ou encore « *Molodaïa Gvardia* » (la Jeune garde), dont le cahier des charges est de garantir la loyauté au Kremlin et empêcher un scénario de type « révolution de couleur » en Russie. La rhétorique antioccidentale s'exacerbe au fil des ans et est convoquée dans les mises en accusation par le pouvoir de la société civile non loyale. Le cas de la Tchétchénie est paroxystique : des organisations créées de toutes pièces œuvrent sous le contrôle absolu du pouvoir local, tandis que les défenseurs des droits humains et journalistes sont bâillonnés, subissent des intimidations répétées — comme le Comité contre la torture — et certains sont purement et simplement assassinés comme c'est le cas fracassant, en 2009, de Natalia Estemirova¹² qui dirigeait le bureau de Memorial à Grozny et enquêtait sur les exactions commises par les forces fédérales puis par les structures de force tchétchènes. Son assassinat survient trois ans après celui de la journaliste russe de *Novaïa Gazeta*, Anna Politkovskaïa, qui enquêtait également sur les tortures perpétrées en Tchétchénie.

Si cette société civile a pu être vue comme un des moteurs d'une certaine démocratisation à la fin des années 1980 et au début des années 1990, mais aussi sa conséquence, l'accélération de la dérive autoritaire du régime russe dans les années 2000 puis 2010 signent

Agora (<https://www.inclo.net/members/agora/>). Agora a fait partie des premières organisations à être taxées du stigmate d'agent étranger. Le Comité contre la torture vient d'être à son tour stigmatisé comme agent étranger en juin 2022.

11 | van der Vet F., « Holding on to Legalism: The Politics of Russian Litigation on Torture and Discrimination Before the European Court of Human Rights », *Social & Legal Studies*, 23, 3, 2014, p. 361381.

12 | Voir Estemirova N., « La Peur », *La Revue nouvelle*, n° 4/avril 2010, <https://cutt.ly/EJXTOWe> et De Backer B., « Assassinat de Natalia Estemirova, asphyxie de Memorial? », *La Revue nouvelle*, n° 10/octobre 2009, <https://cutt.ly/2JXTLYs>.

l'étouffement d'une société civile libre et autonome.

2012-2022 : vers un verrouillage méthodique de la société civile russe

En 2006, alors que Vladimir Poutine présentait la loi « sur les organisations non gouvernementales » comme une grande avancée contre le blanchiment d'argent, Oleg Orlov, membre de Memorial, alertait : « la marge de manœuvre est formulée si vaguement, elle est si large, qu'un bureaucrate peut mettre notre existence en danger, s'il le souhaite¹³ ». Rétrospectivement, c'est la quasi-totalité de la société civile libre qui a été laminée depuis en Russie. La loi sur les « agents étrangers » adoptée après le retour de V. Poutine à la présidence en 2012, après l'intermède Medvedev, marque en effet un tour de vis notable et devient l'instrument central de la répression judiciaire et politique, en réaction aux manifestations relativement importantes qui contestaient les fraudes électorales lors des élections législatives de 2011 puis des présidentielles de 2012.

Sommées dans un premier temps de s'autoenregistrer auprès du ministère de la Justice, puis enregistrées comme telles par le ministère dans un deuxième temps, les associations qui reçoivent des financements de l'étranger sont donc mises à l'index. Outre le fait que cette stigmatisation leur aliène une partie de la population — cette appellation rappelle le vocabulaire de la période soviétique, de « traître » et d'« ennemi du peuple » qui discréditait de façon durable et rédhibitoire des individus ou groupes à l'intérieur de leur propre société —, elle étouffe des dizaines d'associations qui, de fait, passent plus de temps à préparer leur défense devant la justice qu'à se consacrer à leur cahier des charges premier.

Cette loi sur les agents étrangers est en outre amendée par deux fois — en 2017 et 2019 —, étendant toujours plus le champ de ses cibles potentielles¹⁴. Ainsi, les personnes physiques peuvent se voir également estampillées comme « agents étrangers » ce qui a valu, notamment, de lourdes amendes à Alexandre Tcherkassov, directeur du Centre des droits humains de Memorial, et a touché de plus en plus de journalistes, d'experts, d'analystes, également des chercheurs. Depuis le 24 février 2022, l'assignation de ce qualificatif d'agent étranger s'est répandue comme une trainée de poudre. Outre des opposants politiques, la liste inclut des figures intellectuelles, médiatiques, artistiques, académiques : on peut citer pêle-mêle Alexeï Venediktov, rédacteur en chef de la radio « Ekho de Moscou », qui a dû annoncer la fermeture de la radio début mars (elle est remplacée par une chaîne Youtube, « le clou vivant »), les journalistes Alexeï Pivovarov, Mikhaïl Sokolov, Oleg Kachine ; l'artiste féministe Ioulia Tsvetkova qui avait déjà été condamnée pour « Production et circulation illégales de matériel pornographique sur Internet » et « Promotion de relations sexuelles non traditionnelles à l'égard de mineurs sur internet » ; la militante de Crimée Irina Danilovitch ; les chercheurs en sciences politiques Nikolai Petrov et Ekaterina Choulman, notamment.

D'autres lois achèvent le verrouillage des voix libres en Russie. Parallèlement à l'adoption de la loi sur les « organisations indésirables », le paquet de lois « larovaïa » en 2016 ouvre la voie à un contrôle d'internet de plus en plus serré, tandis que la loi de 2013 sur « la propagande à l'égard des mineurs des relations sexuelles non traditionnelles » et celle sur la pénalisation de « l'offense

13 | « La nouvelle loi russe sur le contrôle des ONG est entrée en vigueur », *Le Monde*, <https://cutt.ly/xJ2YAF>.

14 | En juin 2022, le projet de criminaliser toute personne « sous l'influence » d'un agent étranger, posé sur la table du législateur, viendrait encore et encore resserrer l'état judiciaire.

au sentiment des croyants » servent de base législative à l'étouffement de toute la communauté LGBTQ+ de Russie. Les réseaux de solidarité à Moscou notamment, mobilisés pour exfiltrer vers l'étranger des victimes des purges antigay en Tchétchénie, sont également fragilisés dans l'après-24 février, le chemin de l'exil devenant bien souvent la seule issue. Le socle idéal conservateur constitué par le Kremlin à partir de 2012 et gravé dans la Constitution russe après l'adoption d'amendements en 2020¹⁵, considérant l'Occident libéral comme dépravé et ses valeurs comme décadentes, est mobilisé à plein régime dans le contexte de la propagande de guerre, tandis que plusieurs ONG internationales de défense des droits humains comme Amnesty International, Human Rights Watch qui étaient encore présentes sur le territoire russe, ont dû fermer.

Néanmoins, les modes de résistance civique se poursuivent et se réinventent, même s'ils sont atomisés et persécutés. La migration vers des chaînes Youtube ou fils Telegram, encore consultables (jusqu'à quand ?) par les citoyens disposant d'un VPN, constitue pour le moment une possibilité, pour les Russes restés dans leur pays et qui souhaitent échapper à la propagande d'État, de s'informer et de transmettre des informations sur le vécu réel. Alors que certains médias et certaines organisations non gouvernementales tâchent de réorganiser leur travail en exil — la chaîne de télévision indépendante Dozhd' (TV Rain) a annoncé qu'elle pourrait émettre depuis Riga — ceux qui sont restés tout en « pensant autrement¹⁶ » poursuivent leurs actes de résistance ordinaire,

dans le quotidien. Après le 24 février, écrasée par un sentiment de honte, de culpabilité et de colère, cette partie de la population russe s'est exprimée dans une constellation de mobilisations sectorielles. Parfois éphémères, elles témoignent néanmoins d'une kyrielle de petites résistances intérieures, allant des lettres collectives de corporations professionnelles — chercheurs, architectes, artistes etc. —, d'actes de démission, à de nouvelles formes de protestation comme l'inscription de formules contre la guerre (« nos troupes tuent des civils en Ukraine ») sur les étiquettes de prix dans des supermarchés, le port de signes « Peace and love » sur la poitrine ou de vernis à ongles, ou autres accessoires de couleurs jaune et bleu, couleurs nationales ukrainiennes.

Le mouvement féministe antiguerre « FAS » organise, par exemple, des performances éphémères et continue à disséminer des slogans **antiguerre** ici et là, jouant « au chat et à la souris » avec les autorités ; les étudiants journalistes de Doxa continuent à documenter, tant bien que mal, les répressions à l'œuvre dans le monde des universités, en incitant les citoyens à faire parvenir leurs témoignages sur un bot, tandis que des professeurs d'université refusent purement et simplement de servir le discours que l'on exige d'eux, par exemple sur « une Russie qui n'aurait jamais attaqué en premier dans l'histoire¹⁷ » ; l'ONG OVD-Info parvient à collecter des témoignages sur les violences policières et les arrestations de manifestants ou citoyens étant simplement sortis dans la rue avec une pancarte « Non à la guerre », « La guerre ça suffit », « Sixième commandement : tu ne tueras point » ou d'autres initiatives ont lieu, comme le tagage de statues de Lénine, l'inscription de slogans dans la neige, ou encore des happenings très courts

15 | « Réforme de la Constitution russe : le triomphe des valeurs traditionnelles », *The Conversation*, <https://cutt.ly/UKgclmQ>.

16 | Cette expression est celle qu'utilisaient les dissidents pour se définir à l'époque soviétique : « inakomyshliche », ceux qui pensent autrement.

17 | Entretien avec un collègue russe, mai 2022.

lorsque, par exemple, deux femmes s'exhibent en public couvertes de sang pour évoquer les assassinats et les viols commis à Boutcha, ou lorsqu'une jeune diplômée au Daghestan hurle « Stoppez la guerre ! » au moment de la remise de son diplôme de fin d'année. Parallèlement, l'organisation « Entraide civique », dirigée par la grande défenseuse des droits humains Svetlana Gannouchkina, vient en aide à des réfugiés ukrainiens présents sur le territoire russe, tandis que des citoyens russes aident des réfugiés ukrainiens à quitter ensuite la Russie.

Dans ce monde qualifié de « tragédie de l'absurde » par plusieurs de nos interlocuteurs russes écrasés par le sentiment d'impuissance et de culpabilité, et le dégoût d'être porteurs du passeport de l'État agresseur, c'est ce « choix moral » qui balise le comportement de chaque jour : réduit parfois à une action individuelle hors de tout contexte associatif, il incarne malgré tout une certaine dynamique sociale et sa persistance s'inscrit dans la filiation d'une réelle vitalité qu'a pu connaître la société civile russe dans le passé, malgré les obstacles.

Conclusion

La sphère associative construite depuis trente ans en Russie, a sans doute vécu et avec elle, ce qui restait d'apparence formelle d'un régime démocratique en Russie, dans un contexte de plus en plus autoritaire sur le fond. Des retournements sont-ils possibles ? Dans cette période d'écrasement, l'esprit et les pratiques de résistance sont, pourtant, toujours à l'œuvre dans certains segments de la société russe, y compris les mobilisations en défense des citoyens poursuivis par la justice, alors que ce qui était considéré il y a encore quelques années comme l'arme du droit pour la société est aujourd'hui retourné par le pouvoir. La toile juridique répressive tissée par le pouvoir enserre toute

protestation, tout en continuant à se réclamer de la légalité et à faire valoir un soutien populaire comme preuve de légitimité. Mais comme le rappellent les sciences sociales, comment mesurer un soutien populaire dans un contexte non démocratique¹⁸ ?

Ce constat, pour pessimiste qu'il soit, est aussi une invitation à s'interroger sur les difficultés de plus en plus grandes à classer les systèmes politiques, notamment lorsqu'ils combinent des logiques autoritaires profondes et des faire-valoir de façade, assortis aussi et malgré tout d'initiatives critiques réelles qui subsistent et se réinventent. Il nous incite aussi à nous interroger, au-delà des logiques de porosité entre les concepts de « démocratie » et d'« autoritarisme », et des gradations entre différents types d'autoritarisme, sur le concept de « société civile » et la façon dont le monde associatif et la société civile peuvent s'insérer dans ces ensembles aux contours de plus en plus flous. La Russie — et ce n'est sans doute pas le seul cas — donne l'exemple d'une forme populaire de « promotion

18 | Si les tentatives d'enquêtes sociologiques réalisées en Russie depuis le 24 février suscitent en effet une certaine perplexité, il convient néanmoins d'en prendre connaissance. Deux enquêtes ont été menées par le centre Levada : avec toutes les précautions qui s'imposent – interdiction d'utiliser le mot « guerre » et omniprésence de la propagande, la première donnait fin mars un taux de soutien à l'« opération militaire spéciale » de 83 % ; la deuxième, publiée le 2 juin 2022, montre un soutien toujours majoritaire mais contrasté selon les classes d'âge. Il montre dans le même temps une préoccupation réelle dans la société russe, comme en attestent d'autres indicateurs comme l'augmentation subite de la consommation d'antidépresseurs. Parallèlement, Alexei Miniaïlo fait part de résultats d'enquêtes menées en Russie et en Ukraine, dans lesquels apparaît le poids de la peur dans la façon de répondre aux questions. La dimension du sentiment de responsabilité apparaît de façon suggestive dans ces deux enquêtes. Dans celle de l'Institut Levada, 36 % des personnes interrogées considèrent porter une responsabilité morale dans les pertes subies en Ukraine en mai 2022, contre 28 % un mois avant. Dans celle de Miniaïlo, qui étudie également les réseaux sociaux comme matériau d'analyse, 42 % des Russes disent porter une responsabilité pour l'opération spéciale menée en Ukraine, www.chronicles.report/ et <https://cutt.ly/pJ2U7si>.

de l'autoritarisme¹⁹ » et montre qu'il peut exister une multitude d'associations participant de la loyauté et de l'adhésion à un pouvoir autoritaire, n'hésitant parfois pas à user de la violence pour défendre des valeurs patriotiques nationales²⁰. De ce point de vue, le rôle joué par l'appropriation par le pouvoir d'une société civile « maison » balise les courroies de loyauté entre société et pouvoir, si difficile fut-ce de mesurer cette loyauté en contexte autoritaire, à fortiori sur fond de propagande massive.

19 | Bonnard P., Dakowska D. et Gobille B., « Introduction », dans P. Bonnard, D. Dakowska et B. Gobille, *Au nom de la démocratie. Arènes transnationales, passeurs locaux, appropriations autoritaires*, Karthala, 2021.

20 | Daucé F., Favarel-Garrigues G., Massicard E., « La société civile dans l'ordre autoritaire, perspectives croisées sur le monde associatif en Russie et en Turquie » dans P. Bonnard, D. Dakowska et B. Gobille, *op. cit.*, p. 191-218.

Cet article est publié en collaboration avec la revue de recherche et de débat *Alternatives Humanitaires*. Une version légèrement amendée de l'article et sa traduction en anglais seront disponibles fin juillet 2022 sur le site internet : <https://alternatives-humanitaires.org>